



Bâle, le 29 avril 2015

Communiqué de presse de Bio Suisse

La sécurité alimentaire est importante

Bio Suisse s'avoue soulagée par la décision prise aujourd'hui par le Conseil fédéral de renoncer à un contre-projet direct à l'initiative populaire fédérale de l'Union suisse des paysans. L'organisation faitière des producteurs bio exige à sa place un «Sommet de l'alimentation» où le thème de la sécurité alimentaire sera largement discuté.

Au cours de la procédure de consultation qui s'est terminée récemment, Bio Suisse avait qualifié de superflus aussi bien l'initiative que le contre-projet puisque leurs demandes figurent déjà dans la Constitution et dans la loi. Il vaut mieux appliquer la politique agricole 14-17 – et l'améliorer si nécessaire. Elle est en effet le résultat d'un vaste compromis politique auquel les entreprises agricoles ont dû s'adapter. Ces dernières réclament maintenant de la continuité et de la sécurité d'investissement. Pour solutionner les problèmes déjà identifiés, la Confédération a en outre lancé plusieurs programmes comme par exemple le plan d'action Pesticides, la Stratégie Biodiversité Suisse ou la Stratégie nationale contre la résistance aux antibiotiques qui doivent maintenant déployer leurs effets.

Bio Suisse est cependant d'avis qu'il est nécessaire de lancer une discussion sur le thème important – aussi sur le plan international – de la sécurité alimentaire. L'initiative de l'Union suisse des paysans (USP) est cependant inadéquate pour une large discussion parce qu'elle est thématiquement trop étroite. Il faut à sa place un «Sommet de l'alimentation» qui implique largement les responsables politiques, le secteur et la population.

Bio Suisse exige que l'USP dévoile enfin les intentions réelles de son initiative. L'initiative exige en effet que le Conseil fédéral présente des dispositions légales au plus tard deux ans après son acceptation. Or l'USP ne dit toujours rien au sujet de la direction que devraient prendre les modifications concrètes de la législation.

Bio Suisse soutiendrait cette initiative si les modifications de la législation amélioreraient les conditions pour un secteur agroalimentaire basé sur une production durable. Cela signifie concrètement:

- Interdiction définitive de l'ingénierie génétique dans l'agriculture
- Renforcement du soutien de la recherche, du développement, de la vulgarisation et de la formation pour l'agriculture biologique
- Lancement d'une stratégie qualité incisive
- Augmentation de la biodiversité naturelle
- Limitation de l'utilisation des pesticides et engrais chimiques nocifs

C'est l'Assemblée des délégués de Bio Suisse qui a le dernier mot pour la position au sujet de l'initiative.

Contacts pour les médias:

Lukas Inderfurth, Responsable du Service médias de Bio Suisse, tél.: 061 204 66 25, courriel: lukas.inderfurth@bio-suisse.ch

Martin Bossard, Responsable des affaires politiques de Bio Suisse, tél.: 061 204 66 29, courriel: martin.bossard@bio-suisse.ch

Bio Suisse est la principale organisation bio de Suisse et la propriétaire de la marque Bourgeon. Cette organisation faitière créée en 1981 représente les intérêts de ses plus de 5'900 entreprises agricoles et horticoles Bourgeon, et plus de 840 entreprises agroalimentaires et commerciales ont conclu avec elle un contrat de licence Bourgeon. Toutes ces entreprises sont régulièrement contrôlées par des organismes indépendants qui vérifient et certifient qu'elles respectent bien le très strict Cahier des charges de Bio Suisse. Le Bourgeon garantit des produits de haute qualité agricole, écologique, nutritive et gustative. www.bio-suisse.ch